



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
des Hauts-de-Seine

Division du premier degré (D1D)

D1D1 – Mouvement et affectations

Affaire suivie par : Souade Har

Bureau 16 56

Tél : 01 71 14 27 46

Courriel : ce.ia92.d1d1@ac-versailles.fr

167-177, avenue Frédéric et Irène Joliot-Curie
92013 Nanterre Cedex

Nanterre, le

la directrice académique des services de
l'Éducation nationale,
directrice des services départementaux de
l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine

à

Mesdames les inspectrices, Messieurs les
inspecteurs de l'Éducation nationale

Mesdames les directrices et Messieurs les
directeurs

- des écoles maternelles et élémentaires
- d'écoles d'application
- d'EREA
- de SEGPA

Mesdames les institutrices, Messieurs les
instituteurs et Mesdames et Messieurs les
professeurs des écoles

Objet : **Appel à candidatures spécifique pour les postes à profil ne relevant pas de l'enseignement spécialisé**

Référence : **BOEN spécial n° 10 du 16 novembre 2020**
Note de service du 13-11-2020 relative à la mobilité des personnels
enseignants du premier degré – Rentrée scolaire 2021
Circulaire n° 2021-06 du 31/03/2021 - Mouvement intra départemental 2021

Les postes à profil nécessitent un recrutement pour lequel l'adéquation poste/profil doit être la plus étroite, dans l'intérêt du service. Ces postes, publiés hors mouvement, sont pourvus par des agents ayant déposé leur candidature et ayant été sélectionnés par la commission départementale compétente.

Les postes à profil ne relevant pas de l'enseignement spécialisé concernés par cet appel à candidatures sont les suivants :

● **Poste de directeur d'école référent auprès de l'IA DASEN : 1 poste**

Il convient de se référer à la fiche de poste en annexe jointe à l'appel à candidatures.

Ce poste fait l'objet d'un appel à candidature spécifique. Il ne figure donc pas sur le cahier des postes offerts au mouvement. Une commission départementale examinera les candidatures et proposera à la Directrice académique un classement des candidatures. La validité du classement est celle de l'année scolaire au titre de laquelle l'entretien a eu lieu.

L'intéressé(e) sera nommé(e) en fonction de ce classement, hors barème.

● **Poste de coordonnateur de réseau de l'éducation prioritaire : 1 poste**

Il convient de se référer à la fiche de poste en annexe jointe à l'appel à candidatures.

Une commission départementale examinera les candidatures et proposera à la Directrice académique un classement des candidatures. La validité du classement est celle de l'année scolaire au titre de laquelle l'entretien a eu lieu.

L'intéressé(e) sera nommé(e) en fonction de ce classement, hors barème. Les personnels seront affectés par délégation et conserveront leur poste définitif pour une durée de trois ans.

Le poste vacant concerne le réseau d'éducation prioritaire suivant :

- Collège Les Petits Ponts à Clamart / Collège Romain Rolland à Bagneux

MODALITÉS

L'appel à candidatures sur les postes à profil fait l'objet d'une publication sur le site de la DSDEN des Hauts-de-Seine ainsi que d'un message sur I PROF.

Les enseignants qui souhaitent répondre à l'appel à candidatures doivent transmettre par courriel à l'adresse mail : ce.ia92.d1d1@ac-versailles, **avant le vendredi 15 octobre 2021, 18 heures** :

- Le formulaire de candidature
- Une lettre de motivation

Les convocations vous seront transmises par mail, elles indiqueront les lieux, dates, heures et modalités de l'entretien.

Dominique FIS

FORMULAIRE D'APPEL À CANDIDATURES
POUR POSTES SPÉCIFIQUES NE RELEVANT PAS DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

**À retourner pour le vendredi 15 octobre 2021, 18h00, délai de rigueur,
Accompagné d'une lettre de motivation à l'adresse :**

ce.ia92.d1d1@ac-versailles.fr

NOM D'USAGE :

NOM PATRONYMIQUE :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

COURRIEL :

Avez-vous déjà participé aux entretiens sur postes spécifiques ?

OUI NON

Si oui, précisez :

L'année :

Le type de poste :

L'année :

Le type de poste :

L'année :

Le type de poste :

Je déclare avoir pris connaissance des fiches de postes correspondant aux entretiens sollicités.

Date :

Signature :

NOM D'USAGE :

PRÉNOM :

Cocher la ou les cases correspondante(s) à l'entretien sollicité :

- Poste de directeur d'école référent auprès de l'IA DASEN

- Poste de coordonnateur de réseau de l'éducation prioritaire

Fiche de poste de directeur d'école référent auprès de l'IA DASEN

<p><u>DISPOSITIF</u></p>	<p>Placé sous l'autorité de l'Inspectrice d'Académie, directrice académique des services de l'éducation nationale, le directeur d'école référent exerce ses activités au sein de la direction académique des hauts-de Seine.</p> <p>Le directeur d'école référent a pour mission d'accompagner l'ensemble de ses collègues dans l'exercice de leurs fonctions.</p> <p>Son action s'inscrit dans le cadre des programmes et des priorités nationales, académiques et départementales dans le respect de la réglementation ayant droit dans les écoles du 1er degré.</p> <p>Conseiller technique de la Directrice Académique pour les questions relevant des directions d'école, il contribue par son action à relayer les demandes ou les besoins de ses pairs et à proposer des axes d'amélioration.</p>
<p><u>LOCALISATION</u></p>	<p>Poste implanté dans les locaux de la DSDEN des hauts de Seine</p>
<p><u>CONDITIONS PARTICULIÈRES</u></p>	<p>Les horaires respectent le code des statuts de la fonction publique</p>
<p><u>MISSIONS</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les évolutions de la fonction de directeur d'école. - Avoir un rôle de conseiller technique « direction d'école » pour Mme la Directrice Académique. - Assurer le lien entre les directions d'écoles du département et la Direction Académique. - Aider et accompagner les directions d'école en cas de difficultés particulières. - Animer et participer aux différents groupes de travail mis en place à partir de la rentrée 2021. - Travailler à la simplification des tâches des directeurs. Créer des outils, innover.
<p><u>COMPÉTENCES ET TITRES REQUIS</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Être inscrit sur la liste d'aptitude à la direction d'école. - Disposer de solides connaissances du cadre réglementaire et juridique d'exercice des directeurs d'école et plus généralement du cadre de fonctionnement des écoles. - Maîtriser les outils institutionnels utilisés par les directeurs d'école. - Maîtriser les outils bureautiques communs (tableur, traitement de texte...). - Développer et déployer des outils au service de l'amélioration des conditions de travail des directeurs d'école. - Préparer, animer et conduire des réunions. - Organiser et hiérarchiser son travail. - Disposer de bonnes capacités relationnelles et d'adaptabilité. - Savoir travailler en équipe et s'inscrire dans des objectifs communs avec un sens permanent de l'intérêt général. - Faire preuve de discrétion, de confidentialité et de loyauté. - Posséder une grande expérience éthique et un engagement sans faille dans le service public d'éducation.

Fiche de poste de coordonnateur de réseau de l'éducation prioritaire

<p><u>DESCRIPTIF DU POSTE</u></p>	<p>Placé sous l'autorité conjointe de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription et du chef d'établissement co-pilotes du réseau, le coordonnateur est un collaborateur chargé de mission qui participera activement à la préparation aux prises de décision, qui impulsera toutes les actions décidées par le comité de pilotage du réseau.</p> <p>Sa mission prioritaire sera de permettre aux élèves en difficulté d'acquérir les compétences du socle à la fin de la 3ème en renforçant notamment l'acquisition des connaissances et des compétences dans les apprentissages fondamentaux</p>
<p><u>DÉTAIL DES MISSIONS CONFIÉES A L'ENSEIGNANT</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la lutte contre les inégalités scolaires liées aux origines sociales pour la réussite scolaire de tous les élèves de ces deux réseaux. - Contribuer avec conviction et efficacité à la mise en œuvre des actions du projet de chaque réseau établi en fonction des orientations du référentiel pour l'éducation prioritaire. - Suivre les indicateurs des réseaux pour faciliter les analyses prospectives annuelles des évolutions et appuyer le pilotage <p>Les champs pédagogique et institutionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assistance des responsables des Réseaux en tant que conseiller technique et pédagogique - Représentation de l'institution (maîtrise des données et actualités institutionnelles) - Implication directe dans la mise en œuvre du projet de réseau : assurer la mise en relation des différents acteurs, communiquer et affirmer son rôle auprès des différents acteurs, communiquer autour de la vie de réseau, collecter et transmettre des informations essentielles pour le réseau, organiser la mise en place des comités de pilotage, porteurs du projet de réseau dans toutes ses dimensions, y participer et en garder mémoire institutionnelle systématiquement, préparer les décisions et la mise en œuvre du conseil écoles-collège puis en en garder mémoire institutionnelle systématiquement, assurer le suivi des différentes commissions issues du conseil écoles-collège, participer et rendre compte aux pilotes des différentes réunions tenues, contribuer à améliorer la continuité pédagogique et éducative entre les écoles et le collège de secteur - Participer au recrutement des Assistants pédagogiques : réaliser la synthèse de leurs emplois du temps en respectant les dotations et souhaits des pilotes, se préoccuper du bon déroulement des interventions des assistants pédagogiques sur tous les plans - Aider à la mutualisation des pratiques pédagogiques du 1er et 2nd degré : organiser tout lien acté - Travailler en lien étroit avec les CPC en charge de chaque réseau ; - Apporter une aide technique aux équipes (calendrier de travail, création et diffusion d'outils divers pour analyses...) <p>Implication directe dans l'évaluation permanente des projets des réseaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tenir les tableaux de bord pour diffuser des informations aux groupes de pilotage - Rédiger annuellement un bilan des actions et orientations du projet de réseaux et y adjoindre les éventuels avenants - En lien avec les CPC apporter une aide pédagogique, si besoin, afin d'articuler les différents dispositifs de remédiations mis en place dans les écoles - Se former afin de connaître l'évolution des réglementations, orientations pédagogiques, des recherches ... - Favoriser le pilotage de proximité à travers la coordination de toutes les actions de la vie de réseau - Participer à l'analyse des résultats des différentes évaluations mises en place collectivement à l'échelle du réseau. <p>Gestions de crédits et dotations :</p> <p>Gérer et suivre les dotations délivrées pour l'accompagnement éducatif (gestion réglementaire et financière) : veiller aux respects de l'utilisation des HSE et des crédits de fonctionnement en ce qui concerne le 1er degré.</p> <p>Le champ partenarial :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action de veille du lien entre les projets de réseau et les autres dispositifs existants sur le territoire (DRE, CLAS...) - Participation aux différentes équipes pluridisciplinaires de soutien du secteur des réseaux. - Analyse, évaluation et régulation des actions d'accompagnement à la scolarité en collaboration avec les écoles, le collège et avec la coordination locale du CLAS ; - Aide à la mise en place des projets partenariaux - Identifier les acteurs du partenariat et communiquer autour des partenariats.

PARTICULARITÉS
LIÉES
AUX MISSIONS

- Renforcer l'expertise pédagogique dans le réseau par la construction d'outils telle que la construction d'évaluations de fin de CM2 /début 6ème/ l'analyse comparée des résultats d'évaluation du réseau en éducation prioritaire et hors EP
- Mesurer les progrès des élèves en développant le suivi de cohortes
- Construire et mener des actions d'ingénierie de l'enseignement en s'associant aux équipes pédagogiques (CPC, formateur-accompagnateur REP+), en facilitant l'implication de chacun dans le réseau, en coordonnant les actions de liaison inter-degrés, en œuvrant à la continuité pédagogique école/collège/lycée
- Participer à l'élaboration d'un plan de formation pour le réseau (formation inter-degré, recherche-action)
- Accompagner les enseignants en diffusant et en mutualisant les bonnes pratiques pédagogiques (élaboration de progressions communes : géométrie, co-intervention dans la classe)
- Renforcer le développement de la pédagogie inclusive (observations croisées, échanges de pratiques inter-degré, inter-discipline)
- Préparer, organiser et coordonner minutieusement les temps forts du réseau : les journées de stage inter-degrés, les temps de pondération, les journées de formations REP +...
- Créer des événements du type semaine du réseau, semaine de la citoyenneté
- Dynamiser les dispositifs qui créent du lien avec la famille.